

cardinal dans l'ombre duquel il continue de vivre, il s'éteint à Paris en 1667, précédant son maître de douze ans.

Parallèlement à cette affaire, Guy Joly entretient avec Guillaume une correspondance fournie qu'il fait passer à Lyon par les mains de son frère Gaspard pour brouiller les pistes. D'ailleurs tout le courrier de Guillaume pour le coadjuteur passe entre les mains de son frère qui se lamente que ce séjour prolongé au bord du Tibre tienne son aîné si longtemps éloigné des rives de la Saône.

Un anonyme de l'entourage de Gondi écrit souvent à Guillaume dans sa délégation romaine et lui précise que le coadjuteur lui a envoyé les expéditions pour la sauvegarde des terres de monsieur le Procureur du Roi son frère. C'est de Aymé dont il est question. Mais de la sauvegarde de quelles terres s'agit-il ? Pourquoi, par quel biais et à quel titre le coadjuteur interfère-t-il dans les affaires du haut justicier de Jullié ? Il nous est simplement permis de comprendre que Gondi est familier des Charrier car il écrit de sa main à Gaspard au sujet d'une affaire de paiement des rentes de l'hôtel de ville de Paris.

Dans un courrier de Caumartin, conseiller d'État, on apprend qu'un arrêt du Parlement a cassé une ordonnance des Trésoriers de France de Lyon dont Gaspard fait partie, par lequel était défendu au receveur général des Finances de faire voiturier vers la capitale les deniers destinés au paiement des rentes de l'hôtel de ville de Paris. A l'issue de l'événement, on donna un ajournement personnel contre le président qui n'était autre que Gaspard Charrier, le frère de Guillaume.

Au bout du compte, ces dernières informations aussi disparates qu'incomplètes nous révèlent en creux que de près ou de loin les frères Charrier sont en relation avec le coadjuteur et que Guillaume est le dénominateur commun de cette proximité. Sachant qu'entre les deux cardinaux, une lutte à mort est engagée, rien n'explique au demeurant les liens de causalité qui unirait la dérogeance dont ont été accusés les Charrier en 1650 et leur relation avec le coadjuteur qui était aux yeux de Mazarin l'ennemi public et l'homme à abattre. Cependant connaissant la fourberie retorse du parrain de Louis XIV, on ne peut éviter d'émettre l'hypothèse qu'il ait, afin de le déstabiliser durablement, mis tout en œuvre pour faire diverger les intérêts du coadjuteur nouvellement revêtu de pourpre de ceux de ses affidés !

Robert BRIDET